

La coordination nationale étudiante dans la grève générale étudiante de 1986.

Didier LESCHI

A la rentrée universitaire de l'automne 1986 l'UNEF-ID décide d'entamer une campagne d'information sur le contenu du projet de loi Devaquet. Le processus de mobilisation qui apparaît quelque temps après conduit les militants du syndicat à s'engager dans une action collective. Les modalités de cet engagement sont l'objet de controverses qui se placent dans la continuité de celles que nous avons retracées précédemment, et sur le contenu desquelles les différentes tendances de l'UNEF-ID trouveront un *modus vivendi* dans le déroulement de la crise. Nous nous proposons de montrer ici comment ce *modus vivendi* émerge sur la question de l'"auto-organisation".

I/ LA CONTROVERSE INITIALE

A/ Des conceptions divergentes réapparaissent : les débats du collectif national des 4 et 5 octobre 1986.

Le collectif national de l'UNEF-ID des 4 et 5 octobre 1986 est consacré au projet de réforme Devaquet. Au sein de l'UNEF-ID, la lutte contre le projet Devaquet occasionne un débat important à travers lequel commencent à apparaître des conceptions différentes qui se retrouveront tout au long de la crise. Elles détermineront en partie les comportements des uns et des autres jusqu'au 10 décembre, date de la dernière manifestation.

Après s'être mis d'accord pour profiter de la journée nationale d'action dans la fonction publique prévue pour le 21 octobre, pour appeler les étudiants à une "grève nationale d'avertissement" contre le projet de loi Devaquet, les différents courants de l'UNEF-ID se trouvent en désaccord sur le mode d'organisation de la journée et sur les suites à lui donner. En réalité, dès les 4 et 5 octobre, l'UNEF-ID est confrontée, et pour la première fois depuis sa création en 1980 de manière pratique, à l'un des débats de la réunification, à savoir celui de l'auto-organisation et du rôle du syndicat dans le déclenchement de la mobilisation. A chaque "étape" du mouvement plusieurs conceptions s'opposent sur ces questions qui sont liées.

1. La tendance LEAS

La problématique de la tendance LEAS est le prolongement de celle que prônait la LCR du temps où, officiellement, son orientation était celle du mouvement politique de masse. A ceci près que le syndicat joue le rôle tenu naguère par l'organisation politique. Cette conception s'articule autour de deux questions saillantes : le rôle du syndicat dans le déclenchement de la mobilisation, et son effacement dans un deuxième temps derrière les structures d'auto-organisation. La tendance LEAS estime que le syndicat doit appeler en tant que tel à l'action, mais aussi à la création de comités regroupant syndiqués et non syndiqués. Ces comités auront en charge la mobilisation à venir. Pour bien marquer que cette position est le prolongement de ses conceptions sur l'auto-organisation, la LEAS propose un amendement à la résolution que s'approprie à adopter la majorité les 4 et 5 octobre. Cet amendement débute par la reprise d'une partie de l'article 9 de la "Charte de réunification" : *"Quand vient l'heure de l'action, il est du devoir du syndicat de créer les meilleures conditions démocratiques au mouvement, qui implique la participation à d'autres formes d'organisation"*. L'amendement se poursuit ainsi : *"La journée du 21 octobre doit permettre la mise en place de comités d'information et de mobilisation regroupant syndiqués et non*

syndiqués ayant pour but de continuer l'information sur la réforme et préparer des mobilisations locales"³³².

Le syndicat doit jouer le rôle d'une organisation "d'avant-garde" qui détermine les formes d'organisation que les étudiants doivent adopter pour se mobiliser de la manière la plus efficace possible à ses yeux. C'est de même le syndicat qui doit décider dès le début des rythmes et des premières étapes de la mobilisation. Il retrouve ainsi l'intégralité de sa fonction de contestation. Cependant, du fait qu'elle est minoritaire, la position de la LEAS est surtout une position de principe visant à indiquer ce qu'elle ferait si elle avait la majorité. Elle n'a pas abandonné l'idée que le syndicat, instrument de négociation, sera conduit à contenir, si besoin en était, une mobilisation par trop radicale. L'auto-organisation lui semble un élément susceptible de pallier cette tendance "naturelle" du syndicalisme, puisqu'elle favorise, selon son expérience, l'expression des acteurs les plus radicaux d'un mouvement.

2. La tendance majoritaire

Aux arguments de la LEAS, la majorité oppose sa propre perspective. Favoriser la mise en place d'autres structures au détriment du syndicat équivaut, selon elle, à lui retirer l'une de ses raisons d'être : d'une part le syndicat ne doit en aucun cas déléguer le rôle d'information qu'il a assuré depuis le début ; d'autre part, parce qu'il a vocation à être le syndicat de tous les étudiants, il doit garder une place centrale dans la mobilisation et en aucun cas ne céder son rôle spécifique au profit d'un autre cadre : *"En jouant tout le rôle d'information et de sensibilisation sur le projet de loi, en appelant à la grève nationale d'avertissement du 21 octobre, et en convoquant la première réunion nationale de centralisation : les Etats Généraux du 22 novembre, l'UNEF-ID a été au centre de la préparation de ce mouvement de grève. Ni reflet passif, ni substitutiste, l'UNEF-ID s'y est toujours exprimée et a été, tout au long de la grève, un point de référence*"³³³.

Sans s'estimer en droit d'empêcher par tous les moyens la mise en place d'une auto-organisation, elle ne cherche pas non plus à la favoriser. Si toutefois une telle auto-organisation est suscitée, la majorité estime que le rôle du syndicat demeure indispensable et distinct, car ces structures ne participent pas de la même inspiration que le syndicat. Elles seront plus influencées par la mobilisation immédiate, et s'avéreront incapables d'avoir une vue globale et sereine de la situation, et par là même seront dans l'impossibilité de trouver une issue "réaliste" à la crise.

Julien Dray³³⁴ explique pourquoi il ne considère l'auto-organisation que comme un pis-aller dû à la faiblesse du syndicalisme étudiant *"qui s'est déconsidéré dans les années soixante et soixante-dix. (...) Les étudiants ne se reconnaissent plus dans les organisations syndicales. (...) Mais aujourd'hui, vu les rapports des étudiants aux organisations syndicales, le phénomène de ce que l'on appelle l'auto-organisation est un phénomène qui se limite à gestion de la grève. Pour le reste de l'activité à l'Université, il n'y a plus besoin de recourir à l'auto-organisation ; c'est du ressort du syndicat. (...) Ne créons pas des comités pour le plaisir de créer des comités, après on ne sait plus quoi en faire, on dilue l'organisation syndicale et on ne sait plus à quoi elle sert"*.

Les 4 et 5 octobre, la majorité impose logiquement ses vues. Mise en minorité, la tendance LEAS va tenter, par des coups symboliques et pratiques, de faire prévaloir (comme nous le verrons par la suite) ses vues sur l'auto-organisation, le but étant de démontrer à l'ensemble du syndicat qu'elles sont plus efficaces pour obtenir une mobilisation d'ampleur.

B/ Un compromis possible : les Etats Généraux du 22 novembre.

1. La stratégie de la tendance LEAS

³³² Position sur le rapport d'activité (tendance LEAS), in: *Etudiants de France*. Textes préparatoires au 70^e congrès de l'UNEF. Avril 1987, n° 84.

³³³ Projet de motion d'orientation (majorité), in: *Etudiants de France*, ibid.

³³⁴ Depuis 1984, Julien Dray a formellement mis fin à son activité syndicale au sein de l'UNEF-ID pour se consacrer à l'association "SOS-Racisme" dont il est l'un des fondateurs. Mais il conserve en fait un rôle important dans ce qui fut son "courant" dans la tendance PLUS, par la suite animé par I. Thomas et Th. Samman de l'université de Villetaneuse (et de SOS-Racisme) entre autres. Nous désignerons par la suite ce courant comme "le groupe d'I. Thomas".

La principale AGE de la minorité, celle de l'Université de Caen, prend l'initiative de réunir 400 étudiants de Caen en assemblée générale lors de la grève du 21 octobre et leur fait adopter un texte qui appelle les étudiants à élire, dans des assemblées générales, des comités composés de syndiqués et de non syndiqués contre le projet de loi Devaquet. En faisant signer cet appel par les structures locales des syndicats nationaux étudiants, comme l'UNEF-SE à Caen, Limoges et au Mans, l'UNEF-ID de Caen, Lille, Paris I, Reims, Rouen, Le Mans, Saint Etienne, Montpellier et Rennes et par l'UNEM (Union Nationale des Etudiants Marocains) de Caen, et conjointement par des étudiants non syndiqués, la LEAS donne à l'appel le soutien de tous les courants qu'elle espère voir présents dans les comités de mobilisation. Elle souhaite ainsi créer le maximum de comités, qui ne manqueraient pas de faire pression sur les militants de la majorité. Elle va plus loin en convoquant le 15 novembre une "coordination" des comités et des structures syndicales des facultés les plus mobilisées. La pression s'avère efficace puisque le 15 novembre participent à cette coordination des comités d'universités où les militants de la majorité sont prépondérants, mais surtout des représentants, certes à titre d'observateurs, d'une AGE dirigée par le courant de la majorité le plus hostile à l'auto-organisation, celle de Paris XIII-Villetaneuse. Sentant l'importance que prend cet appel, le Bureau National envoie un observateur à cette réunion, lequel conserve une position de retrait face à celle-ci.

La présence de Villetaneuse correspond à une nouvelle différenciation qui au lendemain du 21 octobre se fait jour au sein de la majorité.

2. Le rôle du groupe proche d'I. Thomas

La divergence naissante met aux prises les partisans de Julien Dray et le reste des socialistes. Sans approuver les conceptions de la LEAS sur l'auto-organisation ni sur la proposition de manifestation (c'est pour cela qu'ils se refusent à signer l'appel de Caen), les militants du groupe d'I. Thomas rejoignent les minoritaires sur la nécessité pour l'UNEF-ID d'appeler ouvertement et sans tarder à la grève générale des universités. La LEAS, pour faire pression sur la majorité à propos de l'auto-organisation, avait lancé l'appel de Caen ; le groupe proche d'Isabelle Thomas, pour forcer la majorité *"qui pense que le fruit n'est pas mûr"*³³⁵, et pour tenter de prendre de vitesse la minorité, fait voter le principe de la grève dès le jeudi 13 novembre à Villetaneuse. Ce vote intervient juste avant la réunion du Bureau National de l'UNEF-ID ; la grève doit entrer dans les faits le lundi 17 novembre. Cela donne à Villetaneuse le prestige d'être l'université phare, et à ses dirigeants d'apparaître à la pointe de la mobilisation.

Au Bureau National, pendant toute la période qui précède les Etats Généraux, la majorité doit faire face à la double offensive de la LEAS et des proches d'I. Thomas. Contre la LEAS, la majorité socialiste, à l'exception d'Isabelle Thomas, soutient que *"l'UNEF-ID est aujourd'hui reconnue comme le syndicat de tous les étudiants, elle a pris une place hégémonique, et ce n'est pas à elle de susciter des regroupements plus larges"*³³⁶. Et face à l'empressement d'Isabelle Thomas qui demande avec insistance que le Bureau National appelle à la grève dans les universités, elle estime, comme le résume après coup Alain Bauer, que *"le syndicat ne devait pas apparaître comme étant le lieu unique d'une opposition au projet de loi Devaquet. Sa vocation était d'informer et de distribuer la loi, et de voir ce qui devait arriver, et non pas d'organiser les étudiants ni de les diriger"*³³⁷. La majorité choisit donc de maintenir une position modérée et attentiste, qui est somme toute paradoxale. En effet, elle choisit de ne pas travailler directement au déclenchement de la grève, et se refuse même à y appeler, mais elle ne se prononce pas non plus pour savoir qui doit la déclencher, ni enfin sur celle du lien qui existera entre les facultés en grève, indépendamment du syndicat, et le syndicat.

3. Des états généraux à la naissance de la coordination.

Dans la semaine qui précède les Etats Généraux, une solution de compromis émerge sur la question de l'appel à la grève. La LEAS et Villetaneuse proposent à la majorité de transformer les

³³⁵ DRAY, Julien: *SOS génération*. Ibid. p. 26.

³³⁶ Entretien avec Pierre-François Grond du 3 avril 87.

³³⁷ Entretien avec Alain Bauer.

Etats Généraux de l'UNEF-ID, prévus depuis le CN des 4 et 5 octobre pour le 22 novembre, en Etats Généraux de tous les étudiants. Ainsi les Etats Généraux peuvent appeler à la grève générale sans que la majorité semble avoir cédé sur sa position. Le discours d'ouverture de Philippe Darriulat, opérant la transformation des Etats Généraux, décharge publiquement l'UNEF-ID de la responsabilité formelle des mots d'ordre et décisions qui en sortiront. En retour la LEAS peut voir dans la transformation des Etats Généraux l'origine de la mise en place d'une structure d'auto-organisation plus large que le syndicat. Des Etats Généraux naît en effet la coordination étudiante. La structure qu'elle préconisait depuis les 4 et 5 octobre et qu'elle avait créée de manière embryonnaire prend toute son ampleur. Enfin, le groupe d'Isabelle Thomas peut voir dans l'attitude de la majorité la preuve que l'appel à la grève se justifiait et que l'UNEF-ID le reconnaît, même si c'est en usant d'un artifice.

Le coup symbolique de Philippe Darriulat a plusieurs conséquences. Il donne l'impression que l'UNEF-ID en tant que telle s'efface volontairement pour respecter un mouvement qui est plus large qu'elle. En réalité, cette attitude est le fruit de l'interaction entre les conceptions syndicales qui coexistent dans l'UNEF-ID et la situation de fait qu'elles ont engendrée. Les observateurs ont pris au pied de la lettre la mise en retrait symbolique de l'UNEF-ID, alors même qu'en réalité les militants du syndicat, toutes tendances confondues, ne cesseront de jouer un rôle primordial dans le mouvement.

II/ L'EMERGENCE DE L'AUTO-ORGANISATION

"Ce qui fait problème, c'est l'opposition, allant de soi pour tout étudiant débutant, entre des entités sociales fortement institutionnalisées (et ayant les apparences, les attributs externes de l'institution) et d'autres entités telles que les groupes ou même les mouvements sociaux. Or, ici également, il serait erroné de transformer des différences d'intensité ou de degré sur les dimensions que nous avons distinguées en des différences radicales de "nature". Des groupes, mais aussi parfois des mouvements sociaux, au moins sur de courtes périodes, peuvent se caractériser par des "scores" assez élevés en ce qui concerne leur autonomie, les instruments d'objectivation du groupe à leur disposition ou l'emprise d'une logique sociale particularisée"³³⁸.

Le mouvement étudiant de l'automne 1986 entre certainement dans cette situation d'institutionnalisation sur une courte période, dans le sens où il constitue un *"système d'interdépendance tactique de (ses) membres, (...) dans (lequel) les perceptions, les opinions et les comportements sont pris dans des logiques collectives qu'une description par trop partielle peut désigner comme un "consensus" sur ce qui est digne de faire l'objet des prises de position et l'enjeu de l'action collective et ce qui est la marque de l'extériorité par rapport au mouvement, là où une analyse plus attentive aux phénomènes de mobilisation, et à ce que l'on peut appeler la "tectonique sociale", discernerait davantage une autonomisation de (cet) univers par rapport à d'autres sphères ou système d'action"*³³⁹. L'un des principaux instruments d'objectivation du mouvement fut le système des coordinations.

Les coordinations, qui deviennent rapidement la coordination, bénéficient de la reconnaissance d'une bonne partie des étudiants mobilisés contre le projet de loi Devaquet. Elle se situe d'emblée sur un plan autre que celui des organisations permanentes comme les syndicats étudiants. Les réunions de la coordination contribuent fortement à définir les "perceptions, opinions et comportements", et également l'enjeu de l'action collective (se limiterait-il au projet de loi?). Cependant elle est elle-même placée au sein d'un système d'interdépendance dont les autres composantes prennent également part à ce travail constant de définition des enjeux, perceptions... S'il est impossible de faire ici l'étude de l'ensemble de ces autres composantes, l'on peut essayer d'analyser les rapports qu'entretient avec la coordination l'une des plus engagées d'entre elles, l'UNEF-ID.

A/ L'institutionnalisation progressive de la coordination.

³³⁸ DOBRY, Michel: *Sociologie des crises politiques*. Paris, PFNSP, 1986, p. 117-118

³³⁹ DOBRY, Michel: *Sociologie des crises politiques*. Paris, PFNSP, 1986, p. 117-118.

La première coordination est appelée par les Etats Généraux du 22 novembre, et fait l'objet du premier article de la motion adoptée : *"Les Etats Généraux décident de mettre en place une coordination des étudiants en grève et en lutte à raison de 5 délégués par fac. (...) La coordination des étudiants en grève et en lutte se réunira le 27 novembre au soir après la manifestation."* Le même texte indique que *"La coordination demande à être reçue par MM. Devaquet et Monory"*³⁴⁰.

La naissance de la coordination est ambiguë puisqu'elle est issue d'une réunion de l'UNEF-ID (Etats Généraux), à laquelle le syndicat a certes associé tous les étudiants qui le désiraient, mais qui est ouverte par le président du syndicat. C'est l'UNEF-ID qui concède que sa réunion devient celle de tous les étudiants. Et cette même réunion parle déjà au nom de la future coordination. Les Etats Généraux affirment que la coordination demande à être reçue par MM. Devaquet et Monory avant qu'elle ne se réunisse pour la première fois. Ils passent sous silence la question de savoir comment sera composée la délégation, et qui se chargera de prendre les contacts. Plus encore, la motion des Etats Généraux trace le cadre de ce que devra être l'action de la coordination puisqu'elle précise que *"si le projet Devaquet n'est pas retiré, la coordination décrètera l'état d'urgence à l'Université pour amplifier le mouvement jusqu'à l'annulation définitive du projet Devaquet"*. De fait les Etats Généraux sont la première réunion de la coordination. La coordination est donc à l'origine bien peu autonome par rapport à l'UNEF-ID. Mais pendant le déroulement de la crise, elle tendra à s'institutionnaliser. Cela se marque d'abord par l'élaboration progressive de ses structures.

1. Les structures de la coordination.

Au fil des réunions, on assiste à une "codification" non écrite des procédures qui régissent le fonctionnement des coordinations. Cela se traduit d'abord par le contrôle des conditions de la participation aux réunions.

Le contrôle des délégués. Dans ce domaine, un saut qualitatif s'opère entre les réunions du 27 novembre et du 2 décembre.

A la réunion du 27 novembre au soir, qui se tient à l'Université de Paris I dans le bâtiment de droit de la Place du Panthéon, aucune structure de contrôle de l'entrée n'est prévue. Dans l'amphithéâtre sont présents, outre les délégués élus des universités, nombre d'autres personnes non élues, étudiantes ou non, qui ont pu y pénétrer sans que l'on vérifie leur qualité. Seul un constat du nombre d'universités représentées dans la salle est improvisé. Par contre, lors des votes, aucun contrôle du nombre de votants par Université, ni de la qualité des votants, ne s'exerce.

En revanche, le 2 décembre le contrôle est plus formalisé. Chaque délégation est contrôlée à l'entrée, s'agissant tant du nombre de ses membres que de leur qualité d'élus des assemblées générales. Chaque délégué reçoit un carton qui lui permet de voter. Les observateurs quant à eux ont droit à un carton de couleur différente. Les observateurs sont des étudiants non délégués autorisés à assister aux travaux de la coordination.

Cette formalisation est encore plus poussée les 6 et 11 décembre avec la mise en place d'un service d'ordre pointilleux et des contrôles successifs. Ceci est accepté de bonne grâce dans la mesure où ce contrôle semble garantir la représentativité et donc la légitimité de la coordination.

Enfin, les votes s'effectuent sous le contrôle de "compteurs" chargés d'attester la répartition des voix.

. La mise en place du bureau. L'évolution suit la même progression que celle du contrôle des délégués.

La réunion du 27 novembre n'a pas de président ni de bureau élu, et n'en élit pas en prévision de la réunion suivante. Ce jour là la direction est "assurée" par les étudiants qui se sont installés les premiers sur l'estrade.

³⁴⁰ Motion adoptée aux Etats Généraux du 22 novembre 1986.

Le 2 décembre, ce sont les délégués de l'Université "invitante" (Jussieu) qui se chargent de présider la séance. La coordination décide, dans sa motion finale, *"de mandater et d'élire un bureau d'au moins 10 membres révocables à tous moments par la coordination nationale elle-même, comme unique porte-parole du mouvement"*³⁴¹. Porte-parole, ce qui devient bientôt le "bureau" de la coordination est également chargé d'organiser la réunion suivante, et surtout la manifestation du 4 décembre. Il devient ainsi l'exécutif de la coordination. De fait il représente l'élément de continuité de la coordination entre les réunions, d'autant plus que sa composition reste presque inchangée jusqu'à la dissolution de la coordination. La coordination peut, à travers le bureau dont elle s'est dotée, faire connaître la *"position du mouvement"* à tout instant ; à charge pour ce bureau d'en rendre fidèlement compte sous peine d'être sanctionné, étant révocable *"à tout moment"* par la coordination.

Accompagnant l'institutionnalisation des structures de la coordination, une identité propre se forge.

2. La création d'une identité

Cette identité s'articule autour de quelques points saillants.

. **Le refus des étiquettes politiques** Lors des deux premières réunions (27 novembre et 2 décembre), des délégués soulèvent à plusieurs reprises le problème de savoir si les membres de la coordination, et surtout ceux du bureau, doivent déclarer publiquement leur éventuelle appartenance syndicale ou politique. Systématiquement, la demande est écartée sans même être soumise à un vote. La grande majorité des délégués refuse cette proposition. La coordination peut alors apparaître comme indifférente à des préoccupations par trop "politiciennes", et correspondre ainsi à l'image si fréquemment donnée de ce mouvement *"méfiant jusqu'au bout des ongles à l'égard de toute étiquette, sigle, banderole ou récupération politique"*³⁴². Par ailleurs une majorité de délégués "organisés" est hostile à une proposition qui pourrait entacher cette image dont ils tirent profit.

C'est sans doute également dans le souci de préserver l'unité de la coordination que les délégués écartent la suggestion du vote.

. **Le souci d'une apparence unitaire** Il est de l'intérêt, aux yeux des délégués, d'apparaître unis pour mieux faire poids dans la confrontation avec le gouvernement. Ainsi, lorsque surgit une proposition qui risque d'être l'occasion d'une division, les délégués se lèvent pour scander longuement "unité, unité". Le déroulement des séances prend l'aspect d'une recherche de consensus : les discussions sur chaque point du débat durent parfois très longtemps, jusqu'à ce que se dégage enfin une solution acceptée par tous.

Le débat sur l'appartenance politico-syndicale disparaît dès lors que des membres de la majorité tentent de provoquer des divisions sur ce sujet. Les allusions de certains membres du gouvernement ou de la majorité au caractère "manipulé" du mouvement sont apparues dès que ce dernier a pris une certaine ampleur. Dès le lundi 24 novembre, Alain Juppé, invité de France Inter, lance aux étudiants : *"ne vous laissez pas manipuler"*³⁴³. Le premier à être accusé de manipuler les étudiants est le Parti socialiste. Le mardi 25 novembre, Jacques Toubon déclare, dans les couloirs de l'Assemblée Nationale, que *"la protestation étudiante se fait à partir d'un prétexte et d'une désinformation qui manifeste la volonté de revanche de l'opposition"*³⁴⁴. La participation d'un important cortège d'étudiants à la manifestation organisée par la FEN, le dimanche 23 novembre, a sans doute contribué à former cette appréciation. Libération rapporte qu'un ministre reconnaît, le jeudi 27, que *"nous avons fait l'amalgame entre la manifestation de la FEN de dimanche avec son cortège de responsables socialistes, et ce mouvement étudiant et lycéen"*³⁴⁵. A partir du 4 décembre, les "manipulateurs" prennent, aux yeux des membres de la majorité, une nouvelle identité. C'est de *"dérive trotskiste"* que Jacques Toubon accuse désormais la coordination et particulièrement le bureau. Il accuse le 5, sur Europe 1, la LCR d'avoir *"pris en main"* la

³⁴¹ Motion adoptée par la coordination du 2 décembre 1986

³⁴² COURTOIS, G.: "L'extrême gauche tente une OPA sur le mouvement", in *Le Monde*, 5 décembre 1986.

³⁴³ "La nouvelle vague", n° hors série de *Libération*, janvier 1987, p. 88.

³⁴⁴ "La nouvelle vague", ibid.

³⁴⁵ "La nouvelle vague", ibid.

coordination et souligne l'appartenance de David Assouline à la LOR (Ligue Ouvrière Révolutionnaire). Pour répondre à l'accusation de manipulation et de division entre "radicaux" et "modérés", le bureau de la coordination tient une conférence de presse le vendredi 5 décembre, en présence d'Isabelle Thomas. Lors de la coordination des 6 et 7 décembre, la question de l'appartenance politique n'est pas soulevée. En revanche une motion est votée, affirmant que *"ni modérés, ni radicaux, le bureau de la coordination est composé d'étudiants dont le seul objectif est d'agir pour le retrait du projet Devaquet"*³⁴⁶.

Enfin, autre manifestation de la volonté d'apparaître sous un aspect uni, lorsque "l'affaire Isabelle Thomas" provoque des discussions animées et parfois très tendues, certains délégués demandent à ce que les journalistes de la télévision qui étaient présents avec leurs caméras soient mis dans l'impossibilité de filmer ce qui apparaissait comme une manifestation de division.

La volonté d'unité s'étend même au delà de la coordination elle-même.

. **L'affirmation de la coordination comme seule représentante légitime du mouvement.** La coordination du 2 décembre précise en effet dans sa motion qu'elle *"condamne toute association ou faculté qui rencontrerait le gouvernement en dehors du mouvement"*. Les délégués affirment par là que la coordination est la seule représentante légitime du mouvement ; ils s'arrogent le droit de condamner par avance toute initiative qui n'émanerait pas d'eux-mêmes. C'est encore une fois le moyen de préserver l'unité du mouvement, et de prévenir une évolution du type de celle de 1976 où l'UNEF-Renouveau avait négocié avec le gouvernement contre la volonté de la coordination.

. **Le refus du "vedettariat"** La dernière manifestation de l'affirmation d'une identité concerne la protestation que soulève la médiatisation d'Isabelle Thomas. Chef de file de la première université en grève, elle a cherché à utiliser les médias pour populariser son action, à la manière de l'association SOS- Racisme, dont elle est l'une des dirigeantes. SOS-Racisme a été lancé grâce à une savante utilisation des médias, comme l'explique Julien Dray : *"Au départ, nous pensons : prenons le contre-pied des groupuscules pour jouer à fond la carte des médias, sans honte"*. I. Thomas se heurte dès le 2 décembre à une levée de boucliers dans la coordination. Des délégués critiquent des apparitions marquées dans les médias et les déclarations qu'elle a pu faire, en particulier le dimanche 30 novembre quand elle répond aux déclarations de Jacques Chirac. Un tel comportement est vécu comme une menace pour l'identité de la coordination dans la mesure où, bénéficiant de ressources propres à travers son image médiatique, elle peut sembler en mesure de prendre des initiatives sans obtenir au préalable l'aval de la coordination. Celle-ci se verrait donc déposséder en partie de son identité de seule représentante de la contestation. C'est l'une des raisons de sa non-élection au bureau de la coordination le 2 décembre.

3. Une structure reconnue

L'affirmation de l'identité propre de la coordination s'accompagne de sa reconnaissance, même si c'est à des degrés divers et de manière quelquefois fluctuante, par des protagonistes de la crise.

. **Par l'UNEF-ID** L'UNEF-ID reconnaît d'autant mieux au départ la légitimité de la coordination qu'elle en est en grande partie à l'origine. Ainsi Philippe Darriulat peut-il dire, à la fin de la semaine du 24 au 30 novembre, qu' *"il est tout à fait normal que le mouvement s'organise et que des structures de représentation émergent progressivement. Cela nous redonnera une certaine liberté pour nous exprimer au nom du syndicat"*³⁴⁷. Cette appréciation traduit bien la conception majoritaire de l'UNEF-ID concernant les places et les rôles respectifs du syndicat et des structures d'auto-organisation. Le compromis issu des Etats Généraux sur ces dernières s'est avéré durable, car à aucun moment la coordination d'une part et le syndicat de l'autre n'ont fait publiquement état de désaccords ou de critiques mutuels.

. **Par les médias** La tenue des Etats Généraux a été assez largement relatée par les médias en fournissant le prétexte à relater l'extension des grèves universitaires. Si les médias n'accordent guère d'attention à la coordination du 27 novembre, ils attachent en revanche à partir du 4

³⁴⁶ GAUTHIER, N., LEAUTHIER, A.: "La coordination retrouve son unité", in *Libération*, 8 décembre 1986.

³⁴⁷ COURTOIS, G.: "L'apprentissage de la démocratie", in *Le Monde*, 2 décembre 1986.

décembre (article de G. Courtois dans Le Monde du 5 décembre) et surtout à l'occasion de la réunion du 6 décembre une importance croissante à la coordination, à l'occasion d'abord de la non élection d'Isabelle Thomas, puis comme l'un des "acteurs" principaux de la crise. Les journalistes de la presse écrite comme de l'audiovisuel assistent aux réunions. L'intérêt culminera le 11 décembre lorsque la coordination décide de se dissoudre.

. **Par le gouvernement** L'attitude des membres du gouvernement et de la majorité à l'égard de la coordination est passée d'une volonté de l'ignorer dans un premier temps, à une stratégie visant à la discréditer aux yeux des étudiants et à l'affaiblir à la veille de la rencontre prévue pour le 4 décembre. *"La nouvelle coloration de la coordination nationale va nous aider. Cela donne un argument extraordinaire au gouvernement"*³⁴⁸. Mais finalement, alors que M. Devaquet n'avait pas rencontré les militants de l'UNEF-ID après les Etats Généraux, MM. Monory et Devaquet reçoivent la délégation de la coordination le 4 décembre, même s'ils ont pris soin de la faire précéder par des étudiants non-grévistes, manière de minoriser sa représentativité.

L'institutionnalisation d'une coordination étudiante unique a sans doute été une différence majeure par rapport aux échecs qu'ont rencontrés les lycéens ; elle a contribué à faire entendre davantage les voix des étudiants que celles, pourtant sans doute plus nombreuses, des lycéens. La situation fut en ce domaine, inversée par rapport à la contestation de 1973 contre la Loi Debré lors de laquelle les lycéens étaient bien mieux structurés que les étudiants au sein d'une coordination unique.

B/ LA PRESENCE MARQUANTE DE L'UNEF-ID

Le compromis sur l'auto-organisation réalisé aux Etats Généraux a favorisé l'émergence d'une structure qui s'est constituée en instrument d'objectivation du mouvement étudiant. Son institutionnalisation s'est faite progressivement, mais la coordination n'en est pas moins restée marquée par la présence des militants de l'UNEF-ID. L'activité et le comportement de l'UNEF-ID dans la coordination sont déterminés par leurs conceptions sur l'auto-organisation exposées plus haut, leur position dans l'UNEF-ID, leur interaction avec d'autres participants et leurs types de ressources. De cette manière, que ce soit à travers des membres des différents courants de sa majorité, ou de sa minorité, l'UNEF-ID est "présente" en permanence dans le fonctionnement des coordinations. Pour autant, l'on ne saurait dire qu'elle la "dirige" par l'intermédiaire de ces militants ; elle exerce bien plutôt une influence marquée sur une assemblée où se côtoient "inorganisés" (étudiants n'appartenant à aucun syndicat ni organisation politique), membres de l'UNEF-SE, de l'UNEF-ID ou de groupes politiques non syndiqués. Dans plusieurs domaines, elle a contribué à l'institutionnalisation de la coordination.

1. Les militants de l'UNEF-ID dans la coordination

. **La composition des coordinations** Les délégués présents aux réunions de la coordination sont élus, avant chaque réunion, par l'assemblée générale de leur université d'origine, c'est-à-dire par les étudiants les plus mobilisés contre le projet de loi, qui ont été bien souvent informés par des membres de l'AGE locale de l'UNEF-ID. Aussi ces derniers sont-ils dans un certain nombre de cas élus délégués. On peut essayer d'estimer l'importance de la présence des membres de l'UNEF-ID dans les quatre coordinations, sans que l'on puisse avancer des chiffres précis et vérifiables de manière indiscutable. Les "courants" ou les "tendances" les mieux organisés n'ont pas tenu la "comptabilité" exacte de la présence de leurs militants. D'autre part le recensement n'est pas toujours aisé à faire dans la mesure où certains courants ou organisations politiques ont des militants dispersés dans plusieurs syndicats étudiants, UNEF-ID, UNEF-SE, voir PSA. C'est le cas par exemple de la LCR, des rocardiens ou encore de l'ex-CERES. Toutefois, en s'appuyant sur une estimation faite par Michel Samson et Alain Léauthier dans *Libération* daté du 12 décembre 1986 d'une part, et sur les déclarations des personnes interrogées d'autre part, on peut évaluer ainsi la "présence militante" de l'UNEF-ID dans les coordinations. En premier lieu, il semble que les "inorganisés" aient été majoritaires jusqu'à la dernière réunion, même si c'est de peu. Cependant le

³⁴⁸ GUICHOUX, M., THENARD, J.M.: "Le gouvernement choisit la stratégie de l'intox", in *Libération*, 5 décembre 1986.

nombre des "organisés" s'est probablement accru au fil des 4 coordinations qui se sont tenues. Pour la réunion du 6 décembre, la LEAS semble pouvoir être créditée de 25 à 30 militants délégués, la majorité de l'UNEF-ID totalisant une bonne cinquantaine de militants présents se répartissant entre ses différents courants, le plus important au sein de la coordination étant celui de "Convergence Socialiste". Une quinzaine de militants appartiennent à la FER (4 ou 5) et à Lutte Ouvrière (une dizaine) ; ils sont syndiqués eux aussi à l'UNEF-ID. Enfin, une vingtaine de délégués sont syndiqués à l'UNEF-SE. Un tel décompte ne rend sans doute pas compte de l'influence des militants. Les délégations ne sont pas homogènes, elles comprennent généralement des syndiqués et des non syndiqués. Le vote d'une délégation va souvent dans le sens dans lequel l'attire les syndiqués qui en sont membres. Ainsi une délégation comprenant 3 non syndiqués et 2 syndiqués aura une forte tendance à "suivre" les deux syndiqués. Etre présents dans le maximum de délégations est essentiel pour les militants. Il leur importe davantage de "dominer" leur université que de chercher à y être les plus nombreux possible, les délégations mixtes UNEF-ID/ UNEF-SE étant rares.

. **La composition du bureau** La présence de l'UNEF-ID se traduit de manière assez complexe dans la composition du bureau de la coordination. Les caractéristiques des membres de ce dernier reflètent les choix stratégiques bien distincts des courants du syndicat étudiant. L'on constate d'une part qu'aucun militant de la majorité membre du Bureau National de l'UNEF-ID à ce moment là n'y siège. A contrario, une représentante de la minorité au Bureau National (Sylvia Zappi) et un autre à la commission de contrôle (Daniel Cabieu) siègent au bureau de la coordination. Pour la majorité, seule Isabelle Thomas a été candidate (malheureuse). Son but était à la fois de maintenir sa position de "leader" et de porte-parole, tout en affirmant son appartenance syndicale et "marquer" ainsi la coordination.

D'autre part, un certain nombre de membres du bureau ont des caractéristiques qui en font des militants atypiques, choisis en raison de leur position "marginale" et minoritaire : elle les rend acceptables par le plus grand nombre, et leur choix constitue des solutions de compromis. C'est certainement le cas de David Assouline, militant de la LOR (groupe très peu nombreux), simple adhérent de l'UNEF-ID mais presque continuellement en délicatesse avec son syndicat, délégué de la plus nombreuse université française : Jussieu. Il est acceptable par la majorité de l'UNEF-ID qui ne veut pas trop s'engager dans le bureau, et qui ne voit pas d'un mauvais œil un "concurrent" direct de sa minorité trotskiste se mettre en avant. La minorité LEAS, qui connaît de longue date David Assouline, le préfère à un socialiste de sa majorité et surtout à Isabelle Thomas. La LOR ne constitue pas une "menace militante" réelle aux yeux de la LCR.

C'est également le cas de Vincent Guicharneau, délégué de Limoges, membre des JCR et du Bureau National de l'UNEF-SE, et président de l'AGE de Limoges. Son élection permet à la minorité de l'UNEF-ID de "contrôler" la représentation du syndicat concurrent, l'UNEF-SE, au sein du bureau, ce dont toute l'UNEF-ID se réjouit. Le seul autre étudiant de l'UNEF-SE élu, le délégué du Kremlin Bicêtre, n'a en effet pas siégé et n'est pas réapparu par la suite. L'élection de Vincent Guicharneau est une opération d'autant meilleure pour l'UNEF-ID qu'elle s'est faite contre la candidature de Xavier Aknine, aujourd'hui président de l'UNEF-SE.

. **Les délégations du 27 novembre.** Tandis que se déroulerait la manifestation du 27 novembre, les Etats Généraux avaient prévu que des étudiants devraient chercher à être reçus par MM. Devaquet et Couanau, sans déterminer pour autant les modalités de cette délégation. En fait, la manifestation, dont la destination prévue était l'Assemblée Nationale, a lieu le jour où devaient commencer les débats sur le projet de loi Devaquet. Ce sont quatre des cinq groupes parlementaires (le Front National en est exclu) qui reçoivent chacun une délégation de cinq étudiants, 3 délégués parisiens et 2 provinciaux. La modification de la "cible" et de l'objet des délégations, comme la composition de ces dernières, sont l'œuvre de l'UNEF-ID. La formation des quatre délégations se fait au cours de la manifestation elle-même par quelques militants de l'UNEF-ID (dont Philippe Campinchi), si bien que la majorité des étudiants choisis sont membres du syndicat ; l'ensemble des courants est représenté à travers notamment Isabelle Thomas

(délégation à l'UDF), Philippe Campinchi pour Convergence Socialiste (délégation PS), Daniel Cabieu pour la LEAS (délégation PCF) et David Assouline pour lui-même (délégation RPR).

2. Une force de proposition

Force de proposition, l'UNEF-ID l'est bien sûr déjà à l'origine, puisque c'est elle qui, aux Etats Généraux, a tracé les grandes lignes du cadre d'action de la coordination. Elle l'est également lors des quatre coordinations suivantes. Les séances s'ouvrent par l'intervention des délégations qui souhaitent s'exprimer (elle le souhaite quasiment toutes) sur "l'état de la mobilisation" dans leur université et sur le contenu du mandat sur lesquelles elles ont été élues. Ces mandats impératifs concernent les actions à entreprendre pour la suite du mouvement. De la réunion doit sortir une motion, à la fois synthèse et compromis des propositions. La motion des Etats Généraux et celles des quatre autres coordinations ont été rédigées par des militants de l'UNEF-ID. Le texte des Etats Généraux est une synthèse réalisée par les délégués de Caen et de Villetaneuse ; elle est votée à l'unanimité. Le 27 novembre, après un long moment de "pagaille", Daniel Cabieu, délégué de Caen, membre de la tendance LEAS, présente une résolution de synthèse qui est adoptée à l'unanimité moins 7 abstentions. La présence d'un "bureau provisoire", non élu, composé des délégués de Jussieu, met un peu d'ordre dans le déroulement de la séance du 2 décembre. Un projet de motion est rédigé par les délégués de Jussieu. Après la discussion sur les amendements, il est adopté par 331 voix contre 8 et six abstentions. Les 6 et 11 décembre le bureau présente un projet de texte qui est mis en discussion. Des amendements sont proposés et mis au vote. Puis l'ensemble du texte lui-même est voté. Ces motions sont également rédigées par les militants de l'UNEF-ID appartenant aux délégations³⁴⁹.

3. L'organisation du service d'ordre

La présence de l'UNEF-ID se manifeste enfin dans l'organisation "technique" du mouvement.

. **Le filtrage des coordinations.** Le contrôle de l'entrée de chaque réunion, qui était l'un des éléments de l'institutionnalisation de la coordination, est en fait l'œuvre de militants de l'UNEF-ID, pas toujours délégués eux-mêmes. C'est le cas des séances des 2, 6 et 11 décembre.

L'une des tâches du contrôle est de décider qui peut prétendre au statut de délégué. Le problème se pose sur deux plans : d'une part, faut-il accorder le droit de vote à des étudiants qui prétendent représenter des établissements qui ne sont pas touchés par la grève? Ces établissements sont généralement des centres particuliers, comme des écoles d'infirmières, de commerce, les écoles normales d'instituteurs, Sciences Po... En second lieu, il faut déterminer si l'on donne le droit de vote aux représentants d'établissements rattachés à des Universités mais bénéficiant d'une autonomie, et étant au moins en partie en grève. Cela concerne les IUT, les universités dispersées géographiquement comme Paris I qui comprend plusieurs centres (Tolbiac, Panthéon, Sorbonne) les Ecoles Normales Supérieures, etc. Les solutions apportées à ces problèmes ne sont pas uniformes, elles dépendent souvent de la "réputation" politico-syndicale des délégations, et de la connaissance qu'en ont les contrôleurs. Ainsi, on n'attribue qu'un délégué par Ecole Normale Supérieure (Sèvres, Saint-Cloud, Ulm, Fontenay aux Roses, Cachan pour l'ENSET), mais l'IUT de Villetaneuse a droit à une délégation autonome et complète ; en revanche l'IUT de Nanterre n'y a pas droit.

. **L'organisation des manifestations.** L'UNEF-ID s'est chargée d'organiser le Service techniques de sécurité (STS) lors des manifestations. C'est son service d'ordre qui a encadré la manifestation du 27 novembre. Pour le 4 décembre, elle a fait appel au service d'ordre du MJS, et également à celui de la LCR pour le 10 décembre. Ce sont des rocardiens de l'UNEF-ID, comme Alain Bauer, qui étaient en contact avec la Préfecture de Police.

Indéniablement, la présence des militants de l'UNEF-ID dans la coordination est importante. L'organisation elle-même est engagée par la naissance de la coordination. Elle a contribué à donner méthode de structuration et contenu (en limitant le champ de la revendication au projet de loi) à

³⁴⁹ Cf. ASSOULINE, David, ZAPPI, Sylvia: *Notre printemps en hiver*. Paris, La Découverte, 1987.

"l'auto-organisation". Le "répertoire" traditionnel de la contestation étudiante s'est vu placé dans un contexte nouveau. Le compromis dans le syndicat sur la question de l'auto-organisation s'est avéré fonctionnel grâce au fait que chaque tendance de l'UNEF-ID a pu poursuivre ses intérêts (à l'exception peut-être d'Isabelle Thomas) sans véritablement nuire à ceux des autres tendances.